



Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du jeudi 12 septembre 2024 à 19h

N°03 -2024- Septembre

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian RONNÉ, Maire.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024.
2. Délibérations :
 - Agent
 - Travaux 2025 – Devis
 - Décision Modificative – Virement de crédit
3. Informations
4. Questions diverses

*ETAIENT PRESENTS : Mesdames BOURY, CAPEL, MOREL, TROVEL
Messieurs RONNÉ, FAUCHE, BRUNET, D'AUBIGNY, LECOQ, MANCHON, MARIN, TURPIN*

*Excusés /Absents : Mme PLURIAU donne procuration à Mme CAPEL
M BERT*

Monsieur Michel MARIN a été désigné secrétaire de séance,

Formant la majorité des membres en exercice, le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc délibérer.

La séance est ouverte à 19H par Monsieur Christian RONNÉ, le Maire.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 juin 2024.

Le procès-verbal ayant été adressé à chaque élu, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Délibérations

a- Délibération 1 : Agent : Création d'emploi d'adjoint territorial

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet de 2 jours par semaine, soit à raison de 16/35^{èmes}, à compter du 01/10/2024

Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des agents techniques catégorie C
Cet emploi pourra également être occupé par un agent contractuel recruté au titre de l'article L332-8 du CGFP, conformément à la procédure de recrutement précisée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019,

La rémunération de l'agent correspondra au cadre d'emplois concerné et au niveau de recrutement de l'emploi créé,
Le maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint technique
DECIDE à l'unanimité des membres présents

- D'adopter la proposition du Maire,
- De modifier le tableau des emplois à compter du 01/10/2024
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

b- Délibérations : Travaux 2025 :

Délibération 2 : Devis pour la fourniture et installation d'une pompe à chaleur dans les bâtiments de l'Espace Aron

Le maire donne lecture d'un devis rédigé par l'entreprise : CLIMAT ENERGY CONCEPT à Evreux s'élevant à la somme de 6 867.68€ HT Soit 8 241.22 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter le devis de 6 867.68€ HT Soit 8 241.22 € TTC de l'entreprise CLIMAT ENERGY CONCEPT
- d'autoriser le Maire à signer tout acte afférent au projet.

Délibération 3 : Devis pour la fourniture de buts repliables pour le stade de foot de la commune

Le maire donne lecture d'un devis rédigé par l'entreprise : JULIEN Aires de Jeux à Pacy s'élevant à la somme de 3 220.10 € HT Soit 3864.12 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'accepter le devis de 3 220.10 € HT Soit 3864.12 € TTC de l'entreprise JULIEN Aires de Jeux
- d'autoriser le Maire à signer tout acte afférent au projet.

Délibération 4 : Devis d'un tourniquet la carmagnole pour espace jeux enfants

Le maire donne lecture d'un devis rédigé par l'entreprise : COMAT ET VALCO de Béziers s'élevant à la somme de 2 634.00 € HT Soit 2 634.00 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

- d'accepter le devis de 2 634.00 € HT Soit 2 634.00 € TTC de l'entreprise COMAT ET VALCO
- d'autoriser le Maire à signer tout acte afférent au projet.

Délibération 5 : Devis achat d'un robot tondeuse pour le stade de foot

Le maire donne lecture de plusieurs devis :

- Auber à Netreville à la somme de 16 609.65 € HT Soit 19 931.58 € TTC
- Rural Master d'Evreux à la somme de 24 695.00 € HT Soit 29 634.00 € TTC
- MECA loisirs à Pacy à la somme de 23 645.08 € HT Soit 28 374.10 € TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité **l'étude d'installation de robot tondeuse.**

Délibération 6 - Décision Modificative – Virement de crédit

COMPTES DEPENSES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2024

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6068		12 000,00	
D F 011 615221		6 000,00	
D F 011 615231	12 000,00		
D F 023 023 (ordre)	6 000,00		
D I 21 2131 OPNI	6 000,00		
R I 021 021 OPFI (ordre)	6 000,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	6 000,00	18 000,00
	Réductions		18 000,00
Recettes :	Ouvertures	6 000,00	
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	18 000,00
Solde Réductions	18 000,00
Ouv. - Réd.	

3- Informations

Le maire informe :

- Que Les travaux de trottoirs de la rue Eprevanches, Carcouet, Mairie et d'Evreux ont commencé le 5 août 2024 par Société Lefebvre Terrassement
- Que les travaux de réfection de la couverture de la grange en ardoise de la propriété Aron ont commencé en juillet 2024 par l'association CURSUS
- Que le complément de caméras a été installé au Parc de jeux des enfants
- Du projet du SIEGE :
- Trottoirs de Bromesnil : projet d'enfouissement du réseau, rue du Cheval Gris, après construction des maisons, prévues dans ce secteur.
- Panneaux photovoltaïques (Ecole et SDF) : des demandes de devis seront faites pour les deux lieux.
- Une mise à jour du livret d'accueil et de la fiche contact mairie est à effectuer.
- Que les dossiers de ventes de parcelles à la société Bourdon et à la société Transports Angot sont en cours chez le notaire
- Que le repas des anciens du CCAS aura lieu le 17 novembre 2024.
- Que la distribution des colis aura lieu le 15 décembre 2024.

4- Questions diverses

Une proposition du club de foot pour la création d'une nouvelle association « Loisirs la Chapelle du Bois des Faulx » - Utilisation du stade le dimanche matin et le mercredi soir.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, M. Christian RONNÉ lève la séance à 20h45.

M. RONNÉ CHRISTIAN, Maire	Mme TROVEL MADELYNE 1 ^{ère} Adjointe
------------------------------	--